

## **Rapport du Président**

Séance publique  
du lundi 19 juin 2023  
**N° CD-2023-3-1-5**  
**N° applicatif 6263**

### **1<sup>ère</sup> Commission**

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

### **Service instructeur**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA COLLECTIVITE EUROPÉENNE D'ALSACE**

Résumé : Le rapport d'activité 2022 de la Collectivité européenne d'Alsace présente les activités marquantes de la Collectivité et l'impact des politiques publiques sur les alsaciens.

Au vu de l'article L 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace de prendre acte du rapport d'activité 2022 des services de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce document, joint en annexe, présente les chiffres-clé représentatifs de l'activité et de l'impact des politiques départementales sur nos concitoyens, ainsi qu'un court commentaire sur leur activité de la part des directions.

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace ([www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)) et sera mis à disposition sur l'intranet de la collectivité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de donner acte au Président de la communication relative au rapport d'activité 2022 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.